



## COMMUNIQUE N°068 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de Transition de la République du Mali a pris connaissance, avec une profonde stupeur, des propos subversifs par lesquels Monsieur Andriy Yusov, Porte-parole de l'agence ukrainienne de renseignement militaire, a avoué l'implication de l'Ukraine dans une attaque lâche, traître et barbare de groupes armés terroristes ayant entraîné la mort d'éléments des Forces de Défense et de Sécurité maliennes à Tinzawatène, ainsi que des dégâts matériels.

Ces propos ont été renforcés par Monsieur Yurii Pyvovarov, Ambassadeur de l'Ukraine au Sénégal qui a ouvertement et sans la moindre équivoque, affiché le soutien de son pays au terrorisme international, particulièrement au Mali.

Pire, dans leurs commentaires, ces officiels ukrainiens ont annoncé d'autres «résultats» à venir.

Ces affirmations d'une extrême gravité, n'ayant fait l'objet d'aucun démenti ni d'une condamnation de la part des autorités ukrainiennes, montrent un clair soutien officiel du Gouvernement ukrainien au terrorisme en Afrique, au Sahel et plus précisément au Mali.

Après un examen minutieux de la situation, le Gouvernement de Transition de la République du Mali souligne que les actes posés par les autorités ukrainiennes violent la souveraineté du Mali, dépassent le cadre de l'ingérence étrangère, déjà condamnable en soi, et constituent une agression caractérisée du Mali et un soutien au terrorisme international, en violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies.



Le Gouvernement de Transition de la République du Mali condamne fermement cette agression ukrainienne et dénonce cette hostilité des autorités ukrainiennes, à rebours de la position de neutralité observée par le Mali qui a toujours appelé à un règlement pacifique de la crise opposant la Fédération de Russie à l'Ukraine.

En outre, le Gouvernement de Transition de la République du Mali adhère totalement au diagnostic établi par la Fédération de Russie qui a pourtant mis en garde le monde, depuis des années, sur la nature néonazie et scélérate des autorités ukrainiennes, aujourd'hui alliées du terrorisme international, loin des aspirations de paix et de stabilité du peuple ukrainien.

Suite à l'implication reconnue et assumée de l'Ukraine dans l'agression caractérisée du Mali, le Gouvernement de Transition de la République du Mali décide des mesures suivantes :

1. la rupture, avec effet immédiat, des relations diplomatiques entre la République du Mali et l'Ukraine, cette dernière dont les destins sont malheureusement confiés à des pantins confondant la scène internationale et la scène de théâtre.
2. la saisine des autorités judiciaires compétentes, suite aux propos de Messieurs Andriy Yusov et Yurii Pyvovarov qui constituent des actes de terrorisme et d'apologie du terrorisme.
3. la prise de mesures nécessaires pour prévenir toute déstabilisation du Mali à partir d'Etats africains, notamment à partir d'Ambassades ukrainiennes installées dans la sous-région, avec des terroristes déguisés en diplomates.
4. l'alerte formelle aux instances régionales et internationales, ainsi qu'aux Etats qui soutiennent l'Ukraine, en leur indiquant que ce pays a ouvertement et publiquement affiché son appui au terrorisme. Par conséquent, le Mali considère le soutien à l'Ukraine comme un soutien au terrorisme international.

Le Mali en appelle à la responsabilité de la Communauté internationale face au choix délibéré de l'Ukraine de soutenir le terrorisme dans un contexte mondial où l'unanimité est faite sur l'impératif de combattre ce fléau.



Le Mali interpelle en particulier les Etats et les peuples africains épris de paix à dénoncer ces actions subversives qui menacent la stabilité du continent africain.

Le Gouvernement de Transition de la République du Mali réitère ses remerciements aux pays amis du Mali qui ont manifesté leur solidarité face aux attaques terroristes, perpétrées avec le concours de sponsors étrangers.

Le Gouvernement de Transition de la République du Mali note que cette agression entretenue par l'Ukraine s'inscrit dans le schéma plus large de certains acteurs qui soutiennent activement et instrumentalisent les groupes armés terroristes, coalisés à des groupes rebelles, à des fins hégémoniques et néocoloniales et pour briser la dynamique d'émancipation, de reconquête de la souveraineté et de développement socio-économique enclenchée par la Confédération des Etats du Sahel (AES).

Les actes d'agression, loin d'atteindre leur objectif, renforcent au contraire l'engagement et la détermination du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger, dans le cadre de la Confédération des Etats du Sahel (AES), à poursuivre avec plus de vigueur leur marche résolue vers le raffermissement de leur souveraineté et la prise en main de leur destin, pour le bonheur des populations de l'AES.

Le Mali s'incline devant la mémoire de toutes les victimes de l'insécurité au Sahel et réaffirme que les crimes perpétrés ne resteront pas impunis.

Que Dieu bénisse le Mali et l'AES !

Bamako, le 04 août 2024

**Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,  
Porte-parole du Gouvernement,**



**Colonel Abdoulaye MAIGA**

